



APPEL DE PROJETS DE QUARTIER SOCIÉTÉ DES CÉLÉBRATIONS DU 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

L'appel de projets de quartiers est orchestré par la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal et mis en œuvre par la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements. Pour de plus amples informations sur l'appel de projets de quartier : 375mtl.com/quartier.

DATES importantes :

- ✓ Lancement : 18 juin 2015
- ✓ Date limite de dépôt des projets : 23 octobre 2015, 17 h

OBJECTIFS généraux de l'appel de projets :

- ✓ Soutenir des initiatives, des projets et des événements culturels locaux;
- ✓ Célébrer l'histoire de Montréal et sa vitalité culturelle;
- ✓ Proposer une offre festive de proximité et encourager la participation des citoyens;
- ✓ Renforcer la fierté des citoyens, maximiser les retombées socioéconomiques, laisser un héritage tangible ou intangible au-delà de 2017 et accroître le rayonnement de la métropole

QUI peut déposer un projet (admissibilité)?

- ✓ OBNL;
- ✓ Siège social à Montréal + actif dans l'arrondissement;
- ✓ Être actif en culture
OU
Avoir une programmation culturelle ou être associé à un organisme culturel, des artistes;

QUEL TYPE de projets peut-on déposer (admissibilité)?

- ✓ Projet conçu pour le 375^e anniversaire de Montréal et pour l'arrondissement;
- ✓ Projet qui se distingue de la programmation habituelle;
- ✓ Projet qui se déroule entre le 21 décembre 2016 et le 31 décembre 2017;
- ✓ Projet qui est ouvert à tous (gratuit);
- ✓ Dans le cas des projets interarrondissements (maximum 5 arrondissements), un partenaire local admissible doit déposer une demande dans chaque arrondissement concerné.

Quel est le PROCESSUS DE SÉLECTION?

Il s'agit d'un processus de sélection en quatre étapes :

- ✓ La direction d'arrondissement valide l'admissibilité;
- ✓ Le comité de sélection évalue les projets et formule ses recommandations;
- ✓ La Société du 375^e approuve les recommandations;
- ✓ Le conseil d'arrondissement entérine les recommandations.

Quels sont les CRITÈRES D'ÉVALUATION?

Le projet :

- ✓ s'inscrit de manière originale dans la ligne éditoriale « Créer des ponts »;
- ✓ est novateur, créatif, conçu spécialement pour célébrer le 375^e dans l'arrondissement concerné et se distingue de la programmation habituelle de l'organisme;
- ✓ met en valeur l'histoire de Montréal et/ou le caractère distinctif de l'arrondissement, sa dynamique culturelle;
- ✓ renforce la fierté des citoyens, maximise les retombées socioéconomiques pour la communauté, laisse un héritage tangible ou intangible au-delà de 2017 et accroît le rayonnement de la métropole;
- ✓ répond à l'objectif déterminé par l'arrondissement (si applicable);
- ✓ est accessible à un large public, est rassembleur et favorise la participation des résidents de l'arrondissement;
- ✓ présente un budget réaliste et prévoit idéalement le recours à d'autres sources de revenus (commandites, services ou autres);
- ✓ est réalisable en termes de faisabilité (coûts, calendrier de réalisation, compétence, expérience, ressources adéquates et moyens financiers de l'organisme).

Quel est le BUDGET par arrondissement?

- ✓ Budget global de plus de 4 M\$, dont la médiane est de 209 000 \$.
- ✓ Répartition équitable entre les 19 arrondissements :

Arrondissements	Budget *
Ahuntsic-Cartierville	270 695 \$
Anjou	150 947 \$
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	297 860 \$
Lachine	164 658 \$
LaSalle	194 772 \$
Le Plateau-Mont-Royal	189 673 \$
Le Sud-Ouest	221 561 \$
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	136 523 \$
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	322 239 \$
Montréal-Nord	229 107 \$
Outremont	100 000 \$
Pierrefonds-Roxboro	189 581 \$
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	276 438 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	301 071 \$
Saint-Laurent	242 811 \$
Saint-Léonard	190 519 \$
Verdun	188 873 \$
Ville-Marie	209 500 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	307 717 \$
TOTAL	4 184 545 \$

* Dans chaque arrondissement, un minimum de 75 % des fonds disponibles servira à soutenir des projets provenant d'organismes à but non lucratif admissibles et un maximum de 25 % pourra soutenir un projet mis en œuvre par l'arrondissement lui-même.

Relations médias : Anne Dongois – 514 826-2050 – medias@375mtl.com